

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0043767

Optique

199331  
 Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5.2.2.8 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL GNAOUI ABDELAHAK

Date de naissance : 17/12/58

Adresse : 72 Rue El Ousba App. 11 Hay RAIHA  
CASA

Tél. : 0669742702 Total des frais engagés : 638,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. CHAHIDI Naïma  
Rhumatologue  
173, B.P. Tacoub El Mansour  
Espace Andalousse, 1er Etage N°6  
Tél: 0522 95 14 38 - Casablanca

Date de consultation : 12/03/2024

Nom et prénom du malade : EL GNAOUI ABDELAHAK Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection Osteologique

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 18/13/2024

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/24	Cs		3001.00	Dr. CHATIEN N° 101108 ESP. Club El mansour TARIF 22951438 - Casablanca N° 8 Natma

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OULMA S.A.R.L.A.U Angle Bd Ghandi et Yacoub Ansour - Casablanca 236 08 06	21/12/24	338.90

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient $\gamma$	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

### [Création, remont, adjonction]

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a circular arrangement of 24 numbered circles (1-12) in two concentric rings. The outer ring contains 12 circles labeled 1 through 12 clockwise from the top. The inner ring contains 12 circles labeled 1 through 12 clockwise from the top. Arrows at the top indicate a clockwise direction. Labels D (left), G (right), H (top), and B (bottom) are positioned around the perimeter.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Chahidi Naima

RHUMATOLOGUE

Spécialiste des maladies des os, articulations  
et colonne vertébrale

Ancienne interne des Hôpitaux de Paris

*Pathologies rachidiennes (Paris)*

Maladies rhumatismales (Lille)

hérapie

oporose

COOPER PHARMA

PPC : 99,00 DH

FAB: 09.20  
EXP: 09.20  
N° de lot: 26,90

Casablanca le : 12/03/2014



الدكتورة نعيمة شهيدى

أخصائية في جراحة العظام  
والمفاصل و الروماتيزم

طبيبة داخلية سابقة بمستشفيات باريس

أمراض العمود الفقري (باريس)

أمراض الروماتيزم (لille - فرنسا)

العلاج بالأدوية البيولوجية

شاشة العظام

26,90 x 2

① Vitanew fort

2 - 0 - 2 x 01 mois



136,50

② Alusse 25 mg

0 - 0 - 1 x 01 .



99,00

③ VENOREINE

1cp/15 x 01 mois



49,60

④ D-Cuve forte (1 boite)

01 ampoule / mois

Lot.:	23B819
Exp.:	02.2026
PPV:	136DH50

⑤ PATCHOVIN

2 ml/500 mg de las en bout

33892  
PHARMACIE OULMES CASA  
S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub

173, Bd. Yaâcoub El Mansour  
Espace Andalouse, 1er étage N°6  
173, Boulevard Yaâcoub El Mansour, Espace Andalouse, 1er étage, N°6 - Mâarif - Casablanca  
Tél. 0522 951438 / 06 66 71 75 15 / E-mail : chahidirhumatologie@gmail.com

Dr. CHAHIDI Naima  
Rhumatologue

173, Bd. Yaâcoub El Mansour  
Espace Andalouse, 1er étage N°6  
173, Boulevard Yaâcoub El Mansour, Espace Andalouse, 1er étage, N°6 - Mâarif - Casablanca  
Tél. 0522 951438 / 06 66 71 75 15 / E-mail : chahidirhumatologie@gmail.com

173، شارع يعقوب المختار، قاعة الاندلس، الطابق الأول رقم 6 - الدار البيضاء  
El Mansour - Casablanca